



EPIC ALGERIE POSTE  
DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE AIN-DEFLA

Sous Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux

**Consultation N° 42/2021**  
**Du 25/10/2021**

La Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de AIN DEFLA, lance une consultation pour :

## **Travaux de réhabilitation**

### **Logement d'astreinte du bureau de Poste Djelida**

Les Entreprises intéressés par la présente consultation ayant un certificat de qualification I et plus activité principale bâtiment, peuvent retirer le cahier des charges par leurs soins ou par leurs représentants dûment mandatés, auprès de la Direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'AIN DEFLA, Sous Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux contre le paiement de la somme de deux mille dinars (1 000.00 DA) non remboursable à verser au compte recette de l'unité postale de wilaya N° : 38 10 50 clé 07, sise CITE des frères MENAD AIN DEFLA sise CITE des frères MENAD AIN DEFLA.

Les offres dument remplies et accompagnées des pièces exigées dans le cahier des charges à savoir :

10. Une offre administrative présentée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE »
11. Une Offre technique présentée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « OFFRE TECHNIQUE »
12. Une Offre financière présentée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « OFFRE FINANCIERE »

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et comportera uniquement la mention suivante : « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres : Consultation N° 42/2021 du 25/10/2021 « Travaux de réhabilitation logement d'astreinte du bureau de Poste Djelida ».

La date limite de dépôt des offres, est fixée à 10 jours à compter de la date du présent avis.

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de l'Unité Postale de la Wilaya d'Ain Defla sise Cité frères Menad AIN DEFLA au plus tard le 03/11/2021 à 12 H 00.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le 03/11/2021 à 14 H 00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre Vingt Dix jours (90) à compter de la date limite de dépôt des offres.

